

Département des Hautes-Alpes

MAIRIE

DE

BARRET SUR MEOUGE 05300

☎ 04.92.65.10.93

✉ 04.92.65.06.76

Email : mairie.barretsurmeouge@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt, le vingt-deux janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de son Maire, Monsieur Bruno LAGIER.

Etaient présents : MM. Jocelyne POURROY, Philippe PEYRE Jérôme BERNARD, Elisabeth DELOS, Kim NGUEN VAN NHAN

Absents : Jean-Louis LOKAR

Absents excusés : Jean-Philippe GEFFROY, Michel MARTIN, Lionel BOUMIER

Procuration : Lionel BOUMIER à Philippe PEYRE

Date de convocation : 15/01/2020

Membres en exercice : 10

Jocelyne POURROY est élue secrétaire de séance.

OBJET : Crues de la Méouge

Monsieur le Maire fait part aux conseillers d'un mail reçu en mairie et émanant d'agriculteurs suite à la réunion qui s'est déroulée en mairie le 8 janvier dernier en présence des propriétaires et locataires riverains de la Méouge, du Président du SMIGIBA et des élus des communes de Saint Pierre-Avez, Salérans et Barret sur Méouge.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition et décide de solliciter le SMIGIBA pour :

- Réaliser l'étude et les travaux sollicités par les exploitants agricoles.
- Réaliser dans la même étude des propositions de travaux afférentes aux lieux sis ;
Pont des Bussets, les Granges au niveau de la conduite d'assainissement, la digue en contrebas du chemin de la Dame, jusqu'à l'amont de la station d'épuration de la commune.
- Exprime le vœu d'apporter des solutions concrètes aux problèmes de débordements de la Méouge.
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Pour ampliation.

2020/001

Le Maire
Bruno LAGIER